

RENAULAC

LA RÉFÉRENCE DU BÂTIMENT

ABSO'LU MAT

Revêtement de façade semi-épais souple mono-produit mat profond aux résines acryliques bi-réticulables et siloxane en phase aqueuse.



EXT



DÉFINITION

Revêtement souple de forte épaisseur assurant la protection des façades, d'aspect mat-lisse. Finition pour système décoratif (D3) et d'imperméabilité (I1 à I4).

CLASSIFICATION

AFNOR T 36005 FAMILLE I – CLASSE 7b2/10c

AFNOR NF T34-722 : D3 à I4

AFNOR NF EN 1062-1 : E4-E5, V2, W2, A2-A5

PROPRIÉTÉS

- Facilité chantier : mono-produit, 3 en 1, polyvalent D3 à I4, confort d'application.
- Finition Mat profond.
- Film souple.
- Bonne perméabilité à la vapeur d'eau.

DESTINATION

Décoration et/ou Imperméabilisation des façades.

SUPPORTS

Enduits de liants hydrauliques, béton et dérivés, support recouvert d'une ancienne peinture D2, D3, RPE ou revêtement d'imperméabilité.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Liant	Copolymères acryliques en phase aqueuse
Présentation	Peinture crème
Aspect	Mat profond (<2% à 85°)
Performance film	Microporeux. Bonne résistance aux intempéries
Couleur	Blanc. Peut être teinté avec les colorants universels RENAULAC
Extrait sec	70 % en poids et 62 % en volume +/- 2 %
Masse volumique	1,19 +/- 0,02 kg/L
Rendement	250 à 400 g/m ²
Séchage	3 à 6 h en fonction de la consommation de la couche. Recouvrable : 24h
Épaisseur film sec	52 microns / 100 g/m ² humide
Conditionnement	16 L.
COV directive 2004/42/CE	Valeur limite UE (A/c) 40 g/L de COV. Ce produit contient max 40 g/L de COV.

ABSO'LU MAT

Revêtement de façade semi-épais souple mono-produit mat profond aux résines acryliques bi-réticulables et siloxane en phase aqueuse.

FICHE TECHNIQUE - FÉVRIER 2018 - 01

PRÉPARATION DES SUPPORTS

Conforme aux normes NF P 84404 (DTU 42/1), NF P 74201 (DTU 59/1).

- Grattage, brossage, lavage, sablage ou décapage chimique, traitement curatif avec DÉTRUIMOUSS, suivant le support, pour le rendre propre, sain et compact.

SYSTÈME	RESTRUCTURANT FACULTATIF	PRIMAIRE	COUCHE INTERMÉDIAIRE	FINITION	ÉPAISSEUR SÈCHE DU SYSTÈME EN MICRONS
D3 MASQUE LE FAÏENÇAGE E4 V2 W2 A1	APPLI'TECH FIXATEUR INCOLORE. DILUTION À 20 % DE WHITE SPIRIT SELON LA POROSITÉ DU SUPPORT. CONSOMMATION : 8 À 10 M ² /L. OU APPLI'TECH FIXATEUR IMPRÉGNATION PUR. CONSOMMATION : 6 À 8 M ² /L. OU APPLI'TECH FIX'O PUR.	APPLI'TECH FIXATEUR OPACIFIANT DILUE A 20% D'EAU (200G/M ²) OU ABSO'LU MAT DILUE A 25% D'EAU (100G/M ²)	-	ABSO'LU MAT (350G/M ²)	260
I1 POROSITÉ, MICROFISSURES ET FAÏENÇAGE. E4 V2 W2 A2 OUVERTURE < 0,2 MM.			-		260
I2 FISSURES EXISTANTES INFÉRIEURES À 0,5 MM. E4 V2 W2 A3			ABSO'LU MAT (250G/M ²)	ABSO'LU MAT (250G/M ²)	340
I3 FISSURES EXISTANTES OU À VENIR INFÉRIEURES À 1 MM. E5 V2 W2 A4		APPLI'TECH FIXATEUR OPACIFIANT DILUE A 20% D'EAU (200G/M ²)	ABSO'LU MAT (350G/M ²)	ABSO'LU MAT (350G/M ²)	450
I4 FISSURES EXISTANTES OU À VENIR INFÉRIEURES À 2 MM. E5 V2 W2 A5			ABSO'LU MAT (800G/M ²). MAROUFLAGE DU VOILE NON TISSE 5088 ENTRE 2 COUCHES		700

CARACTÉRISTIQUES D'APPLICATION

Matériel : Brosse synthétique phase aqueuse ou rouleau polyamide texturé 12-15mm jusqu'à 300g/m² et 18 mm pour les consommations supérieures. **Ne pas appliquer à l'Airless.**

Préparation : Prêt à l'emploi. Peut être dilué à l'eau (pour utilisation en tant que primaire)

Application : Appliquer grassement en croisant régulièrement et en lissant au final de façon uniforme pour obtenir un effet régulier.

Conseil : Ne pas changer de lot de fabrication sur un même pignon.

Nettoyage du matériel : Eau avant séchage.

Conditions d'application : Ne pas appliquer par température inférieure à + 8° C ou supérieure à + 30° C, vent fort, supports gelés, condensants ou par conditions climatiques limites (brouillard, pluies menaçantes, risque de gelées nocturnes).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Transport : Produit non soumis à la réglementation ADR.

Stockage : 3 ans en emballage d'origine non entamé. Veillez à bien refermer le couvercle après utilisation. Stocker à l'abri du gel.

Recommandations : Se référer à la FDS en vigueur.

Gestion des déchets : Afin de contribuer à la préservation de l'environnement, veillez à déposer votre emballage vide dans un centre agréé. Ne pas jeter les résidus à l'égout. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte du produit.